



PRODUCTION DE SEMENCES DE ROQUETTE

Dossier technique



ÉDITION : LES MAREQUIERS ASBL

VERSION : NOVEMBRE 2025

AUTEUR·E·S : SOFÍA CORREA, FANNY LEBRUN

CRÉDIT PHOTO : FANNY LEBRUN (sauf indication différente)

Remerciements : Nous tenons à remercier les personnes qui ont contribué à ce travail en fournissant des données de rendement ou en répondant à des questions techniques : Benoît Delpuch, de l'entreprise semencière Anthésis ; Jean-Pierre Bringiers, de l'entreprise semencière Sativa ; et Laurent Minet, formateur et multiplicateur de semences au Centre Technique Horticole de Gembloux. Nous remercions également l'ensemble de l'équipe et les coopérateur·rice·s de la société coopérative Cycle en Terre.

Financement : Ce document est financé par l'Union européenne dans le cadre du Plan national pour la reprise et la résilience, avec le soutien de la Wallonie.



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



Droits de licence : CC BY-ND 4.0.

Semences d'Ici : Semences d'ici est un projet qui a pour but de favoriser la production de semences et la sélection de variétés potagères en Wallonie et en Belgique, avec une affinité pour l'agriculture biologique. Le projet a été initié par l'ASBL Les Marequiers et regroupe aujourd'hui les partenaires suivants : Hortiforum asbl qui dépend du Centre Technique Horticole de Gembloux, le CRA-W, Sytra, une équipe de l'UCLouvain, Biowallonie et l'ASBL Les Marequiers.

Pour tout commentaire ou toute suggestion, veuillez contacter : Fanny Lebrun — www.lesmarequiers.be.



Avant-propos

La production de semences potagères revêt une importance stratégique pour la préservation de la diversité variétale et l'autonomie des filières maraîchères en Wallonie et en Belgique. Pourtant, les informations pratiques nécessaires à une production professionnelle de semences dans la région restent encore lacunaires.

Ce dossier a pour objectif de combler en partie ce manque en proposant un guide technique consacré à la production de semences de roquette en agriculture biologique. Il décrit l'ensemble du processus, depuis l'installation des porte-graines* jusqu'à la préparation des lots destinés à la commercialisation. Il se concentre sur les **productions en moyennes et grandes surfaces**, et s'adresse aux professionnel·le·s souhaitant s'installer comme multiplicateur·rice·s*, ainsi qu'aux producteur·rice·s désireux·ses de diversifier leur activité par la production de semences. Les recommandations s'appliquent à des **variétés reproductibles***.

Ce document combine une approche empirique fondée sur 10 années d'expérience professionnelle dans la gestion d'entreprise et la filière semencière (production, triage et commercialisation) au sein de la société coopérative Cycle en Terre, avec une synthèse de la littérature existante. Cette approche mixte permet de croiser des connaissances théoriques avec un retour d'expérience pratique.

Par **moyennes surfaces**, nous entendons des systèmes de production de semences diversifiés où certaines étapes (e.g. la préparation du sol) nécessitent une mécanisation, tandis que d'autres (e.g. la récolte des semences), peuvent être réalisées manuellement. Ce type de système s'apparente au maraîchage diversifié sur petites et moyennes surfaces. Les **grandes surfaces** désignent des systèmes moins diversifiés, plus proches des grandes cultures, où un maximum d'opérations est effectué mécaniquement à l'aide d'outils motorisés.



Pour faciliter la lecture, les termes techniques suivis d'un astérisque sont définis dans un glossaire en fin de document. L'astérisque apparaît uniquement lors de la première occurrence du terme.

Table des matières

1	Présentation de la roquette	5
1.1	Taxonomie, histoire et culture actuelle	5
1.2	Types de variétés	5
1.3	Morphologie	6
1.4	Cycle de développement	7
2	Prérequis pour la production de semences	8
2.1	Hybridation et isolement	8
2.2	Nombre minimal de porte-graines	9
2.3	Conditions pédoclimatiques pour la production de semences	9
2.4	Risques	10
3	Culture des porte-graines	11
3.1	Itinéraire technique pour la production de semences	11
3.2	Étapes de culture des porte-graines	11
3.2.1	Semis	11
3.2.2	Entretien cultural	12
3.2.3	Sélection de conservation	12
3.2.4	Récolte	13
3.2.5	Synthèse des étapes de culture	14
3.3	Conseils de culture des porte-graines	15
4	Opérations post-récolte	17
4.1	Séchage	17
4.2	Battage	17
4.3	Triage	18
4.4	Conservation	18
5	Normes d'agrément	19
5.1	Taux de germination	19
5.2	Pureté spécifique	19
5.3	Poids de mille grains	19
6	Rendement	20
7	Conclusion	20
8	Glossaire	21
9	Bibliographie	24

1. Présentation de la roquette

CETTE SECTION COMMENCE PAR SITUER LA ROQUETTE DANS LA CLASSIFICATION TAXONOMIQUE*, PUIS RETRACE BRIÈVEMENT SON HISTOIRE EN TANT QUE PLANTE CULTIVÉE (SECTION 1.1). ELLE SE POURSUIT PAR UN APERÇU DES TYPES DE VARIÉTÉS EXISTANTS (SECTION 1.2), UNE DESCRIPTION MORPHOLOGIQUE DE LA PLANTE (SECTION 1.3), ET UNE PRÉSENTATION DES ÉTAPES DE SON CYCLE DE DÉVELOPPEMENT (SECTION 1.4).

1.1 Taxonomie, histoire et culture actuelle

Le terme « roquette » rassemble principalement deux espèces cultivées : *Eruca sativa*, appelée « roquette cultivée » et *Diplotaxis tenuifolia*, dite « roquette sauvage ». Toutes deux sont diploïdes* ($2n = 22$), et **appartiennent à la famille des Brassicaceae** (Bell & Wagstaff, 2019; Caruso et al., 2018). En Europe, elles sont principalement cultivées pour leurs feuilles à la saveur piquante, consommées en salade ou utilisées pour agrémenter des plats (Encyclopaedia Britannica, s. d.).

Les deux espèces de roquette sont originaires du bassin méditerranéen (Bell & Wagstaff, 2019). La roquette cultivée est consommée depuis l'Antiquité (Song et al., 2025), époque à laquelle elle était notamment réputée pour ses propriétés aphrodisiaques (Bell & Wagstaff, 2019). L'histoire de sa domestication et de sa diffusion reste toutefois peu documentée (Arnaud, s. d.). Quant à la roquette sauvage, elle a été principalement l'objet de cueillette, avant de commencer à être cultivée au début du XXI^e siècle (Caruso et al., 2018).

Aujourd'hui, les deux espèces de roquette sont principalement cultivées pour leurs feuilles. Toutefois, la roquette cultivée est également employée, notamment dans certaines régions d'Asie du Sud, pour la production d'huile à partir de ses graines (Song et al., 2025). Selon Caruso et al. (2018), il existerait également un potentiel d'extraction d'huile à partir des graines de la roquette sauvage. En Inde, la roquette cultivée est en outre utilisée comme plante fourragère (Bell & Wagstaff, 2019). Un autre usage récent concerne la production de biodiesel à partir des graines (Li et al., 2009). Par ailleurs, les deux espèces de roquette suscitent un intérêt croissant à l'échelle mondiale en raison de leur richesse en composés bioactifs* aux effets bénéfiques pour la santé (Bell & Wagstaff, 2019).

Pour aller plus loin...

En réalité, plusieurs espèces appartenant aux genres *Eruca* et *Diplotaxis* sont cultivées ou récoltées pour la consommation, toutes sous le nom de roquette. Cependant, *Eruca sativa* et *Diplotaxis tenuifolia* constituent les principales espèces produites à l'échelle mondiale. La liste complète des espèces concernées est présentée dans l'article de Bell & Wagstaff (2019).

1.2 Types de variétés

Tout d'abord, **les deux espèces de roquette diffèrent par plusieurs caractéristiques phénotypiques* et phénologiques*** (figure 1). La roquette cultivée présente des feuilles plus grandes, plus larges et plus fines, tandis que celles de la roquette sauvage sont plus étroites et plus épaisses (Association Kokopelli, 2025; La Ferme de Sainte Marthe, s. d.). Les feuilles de la roquette cultivée ont également un goût plus prononcé. Les fleurs diffèrent également : elles sont de couleur crème chez la roquette cultivée, et jaune vif chez la roquette sauvage (La Ferme de Sainte Marthe, s. d.). Sur le plan phénologique, le cycle de développement de la roquette cultivée est plus court. Enfin, la roquette cultivée est une espèce annuelle* tandis que la roquette sauvage est vivace*.



Figure 1. Roquette cultivée, variété Dikovina (A) et roquette sauvage (B). Crédit photo : A. Sofia Correa.

Aucune typologie de variétés de roquette au sein de chacune des deux espèces n'a été trouvée dans les sources consultées. Cela est sûrement lié au fait que ces espèces ont très peu fait l'objet d'une sélection formelle au cours des dernières décennies (Song et al., 2025). Néanmoins, **des différences sont observées entre variétés, notamment en termes de vigueur, de résistance à différents stress et au niveau du goût des feuilles** (Association Kokopelli, 2025). Bell et Wagstaff (2019) soulignent également la **variabilité morphologique au sein de la roquette cultivée**. Les variétés présentent probablement aussi des différences de précocité.

1.3 Morphologie

La figure 2, ci-dessous, présente une carte d'identité morphologique de la roquette.

	PORT	rosette* de feuilles pouvant atteindre 20 cm de diamètre chez la roquette cultivée lors du développement végétatif* ; dressé à partir de la montée en graines*
	HAUTEUR	jusqu'à 30 cm pendant le développement végétatif ; jusqu'à 90 cm pendant la floraison*
	RACINES	système racinaire pivotant ; peu profond chez la roquette cultivée
	TIGE(S)	ramifications possibles
	FEUILLES	feuilles basales (composant la rosette) simples, vertes, caractérisées par plusieurs lobes latéraux et un lobe terminal plus gros ; chez la roquette cultivée le limbe* est plus ou moins découpé, avec une marge* lisse, ondulée ou dentée ; chez la roquette sauvage le limbe est très découpé ; les feuilles de la roquette sauvage sont plus étroites et épaisses que celles de la roquette cultivée
	INFLORESCENCES	racèmes* lâches ; jusqu'à 15 cm de long chez la roquette cultivée
	FLEURS	hermaphrodites* ; environ 2 cm de diamètre ; 4 pétales très écartés, blanc crème, souvent avec des nervures violettes chez la roquette cultivée et jaune vif chez la roquette sauvage ; 4 sépales
	FRUITS	siliques* se terminant par un bec aplati ; de 1,5 à 3 cm de long chez la roquette cultivée ; contiennent 2 rangées de graines
	GRAINES	petites (environ 2 mm de long), globuleuses, lisses, brunâtres

Figure 2. Carte d'identité morphologique de la roquette. Sources : Arnaud (s. d.), Association Kokopelli (2025), Caruso et al. (2018), Encyclopaedia Britannica (s. d.), iNaturalist (s. d.), Mahr (s. d.).

1.4 Cycle de développement

La roquette cultivée est une plante annuelle (Encyclopaedia Britannica, s. d.), tandis que la roquette sauvage est une plante vivace (Caruso et al., 2018), cultivée en tant qu'annuelle (La Ferme de Sainte Marthe, s. d.). Par ailleurs, le cycle de développement de la roquette cultivée est particulièrement court (Arnaud, s. d.). Selon Boué (2021), la maturité des graines peut être atteinte seulement 2 mois après le semis. D'après l'Association Kokopelli (2025), il faut 2 mois pour commencer à récolter les feuilles. Selon l'International Seed Testing Association (ISTA) (2017), la germination* de la roquette cultivée prend maximum 7 jours. Aucune information n'est fournie pour la roquette sauvage. D'après l'Association Kokopelli (2025) et la Ferme de Sainte Marthe (s. d.), la levée* des deux espèces dure de 5 à 10 jours.

2. Prérequis pour la production de semences

CETTE SECTION ABORDE LES PRINCIPAUX PRÉREQUIS POUR LA PRODUCTION DE SEMENCES DE ROQUETTE. ELLE TRAITE D'ABORD DES EXIGENCES EN MATIÈRE D'ISOLEMENT* DES PORTE-GRAINES (SECTION 2.1), PUIS DU NOMBRE MINIMAL DE PLANTS NÉCESSAIRE AU MAINTIEN DE LA DIVERSITÉ GÉNÉTIQUE (SECTION 2.2). ENSUITE, ELLE DÉCRIT LES CONDITIONS PÉDOCLIMATIQUES IDÉALES POUR LA CULTURE DES PORTE-GRAINES (SECTION 2.3). ENFIN, ELLE ABORDE LES RISQUES CONCERNANT LA PRODUCTION DE SEMENCES DE ROQUETTE EN BELGIQUE (SECTION 2.4).

2.1 Hybridation et isolement

Les deux espèces de roquette sont majoritairement allogames* (Bell & Wagstaff, 2019; Pignone & Martínez-Laborde, 2011). Elle sont également **entomophiles*** : **leur pollinisation* dépend des insectes** (Bingenheimer Saatgut AG, 2015; Nuijten & Tiemens, 2014).

Afin d'éviter toute hybridation* involontaire, **il est recommandé de maintenir une distance d'isolement de plusieurs centaines de mètres entre les porte-graines et toute autre culture de roquette** (tableau 1). Il convient toutefois de noter que la roquette cultivée ne se croise pas avec la roquette sauvage, qui appartient non seulement à une autre espèce mais également à un autre genre botanique (Bell & Wagstaff, 2019). En revanche, la roquette sauvage cultivée peut se croiser avec des formes sauvages de cette espèce.

Tableau 1. Distances d'isolement recommandées entre deux variétés de roquette pour éviter des hybridations.

Distance conseillée (m)	Contexte	Source
150	Entre deux variétés de roquette cultivée.	(Nuijten & Tiemens, 2014)
500	Entre deux variétés de roquette cultivée.	(Bingenheimer Saatgut AG, 2015)
1000	Entre deux variétés de roquette cultivée, pour la production de semences élite*.	(Bingenheimer Saatgut AG, 2015)
800	Entre deux variétés de roquette de la même espèce.	(Association Kokopelli, 2025)

La principale méthode pour éviter les risques de croisement entre deux variétés consiste à **s'assurer de l'absence de cultures de la même espèce de roquette dans une zone suffisamment étendue autour de la parcelle des porte-graines. Pour la roquette sauvage, il convient aussi de s'assurer de l'absence de formes sauvages de cette espèce**, souvent présentes proches de routes.



Figure 3. Pollinisation d'une variété de roquette cultivée.

À noter. Les distances minimales varient en fonction des conditions environnementales et des objectifs de culture. Par exemple, la présence d'obstacles naturels, tels que des haies, réduit la probabilité de transport du pollen sur de longues distances. De plus, pour une multiplication à des fins personnelles, un faible risque d'hybridation peut être toléré. En revanche, pour la commercialisation de semences, ou pour la multiplication de semences directement issues d'une sélection variétale, ce risque est moins acceptable. Plus d'informations à ce sujet sont disponibles dans **le document sur l'isolement des cultures de porte-graines**.

2.2 Nombre minimal de porte-graines

Aucune information n'a été trouvée concernant un nombre minimal de porte-graines pour maintenir la stabilité d'une variété de roquette. **Différentes sources proposent toutefois de récolter les semences sur au moins 1 m² de parcelle cultivée** (Association Kokopelli, 2025; Nuijten & Tiemens, 2014), ce qui pourrait correspondre à environ 30 à 50 pieds.

À noter. Le nombre de porte-graines requis peut varier selon la diversité génétique initiale de la variété : plus celle-ci est élevée, plus le nombre nécessaire de porte-graines augmente.

2.3 Conditions pédoclimatiques pour la production de semences

Les conditions idéales pour la culture de la roquette correspondent à des climats frais et modérément humides. Plusieurs sources recommandent de privilégier une exposition mi-ombragée en cas de culture d'été, et ensoleillée en cas de culture de printemps ou d'automne (Association Kokopelli, 2025; Chéritel, 2020; La Ferme de Sainte Marthe, s. d.). Par ailleurs, les besoins en eau étant relativement élevés (Association Kokopelli, 2025), il est conseillé de prévoir un système d'irrigation. **Sur le plan pédologique, la roquette préfère les sols profonds, aérés, frais, drainants*, plutôt riches en matière organique et légèrement acides.**

La figure 4 présente une synthèse des conditions pédoclimatiques favorables à la culture de la roquette porte-graines.

	CLIMAT	
	TEMPÉRATURES	fraîches ; tolérance à de légers gels
	ENSOLEILLEMENT	modéré (en été, mais élevé au printemps et à l'automne)
	HUMIDITÉ	élevée
	SOL	
	COMPOSITION	NA
	STRUCTURE	aérée
	DRAINAGE	élevé
	FERTILITÉ	teneur en matière organique modérée à élevée
	pH	de 6,0 à 6,8

Figure 4. Synthèse des conditions pédoclimatiques favorables à la culture de la roquette porte-graines. Sources : Association Kokopelli (2025), Chéritel (2020), Johnny's selected seeds (s. d.), La Ferme de Sainte Marthe (s. d.), Mahr (s. d.).

Infos essentielles

La Belgique offre des conditions favorables à la production de semences de roquette. Son climat relativement frais et humide est particulièrement adapté à cette culture.

2.4 Risques

Au niveau climatique, la production de semences de roquette en Belgique présente peu risques. **Les principales difficultés concernent les ravageurs, notamment les altises (*Phyllotreta cruciferae*, *Phyllotetra nemorum*) et les méligèthes (*Meligethes aeneus*). Ces derniers sont particulièrement problématiques (B. Delpuech, communication personnelle, 22 septembre 2025), car ils apparaissent au moment de la floraison**, période pendant laquelle il est difficile de protéger la culture avec un filet-anti-insectes tout en assurant l'accès aux fleurs pour les pollinisateurs. D'après L. Minet (communication personnelle, 30 octobre 2025), certaines variétés sont également sensibles au mildiou (*Phytophthora infestans*).

L'hybridation avec d'autres variétés cultivées, ainsi que, surtout pour la roquette sauvage, avec des formes sauvages de cette espèce, constitue également un risque.

Enfin, **il convient de s'interroger sur la rentabilité de la production de semences de roquette cultivée. En effet, le prix de vente des semences est très faible**, ce qui soulève des questions quant à l'intérêt économique de cette culture. La production sur grandes surfaces pourrait permettre une meilleure rentabilité, mais la faible demande en semences de roquette rend cette option peu réaliste.

Pour aller plus loin...

À titre indicatif, le prix de 500 g de semences de roquette cultivée vendues en vrac est d'environ 43 euros (donc 86 euros/kg) chez l'entreprise semencière* suisse Sativa et d'environ 58 euros (donc 116 euros/kg) chez l'entreprise semencière allemande Bingenheimer. Pour la roquette sauvage, ce prix est de 381 euros chez Bingenheimer (soit 762 euros/kg). Chez Sativa, la roquette sauvage est vendue par lots de maximum 50 g. Le prix de ces derniers est de 42 euros (soit 840 euros/kg).

Si l'on considère un rendement de 35 g/m² (voir section 6), le revenu par m² se situe entre 3 et 4 euros pour la roquette cultivée (ou entre 300 et 400 euros/are). Pour la roquette sauvage, le revenu par m² serait compris entre 27 et 29 euros (ou entre 2700 et 2900 euros/are).



3. Culture des porte-graines

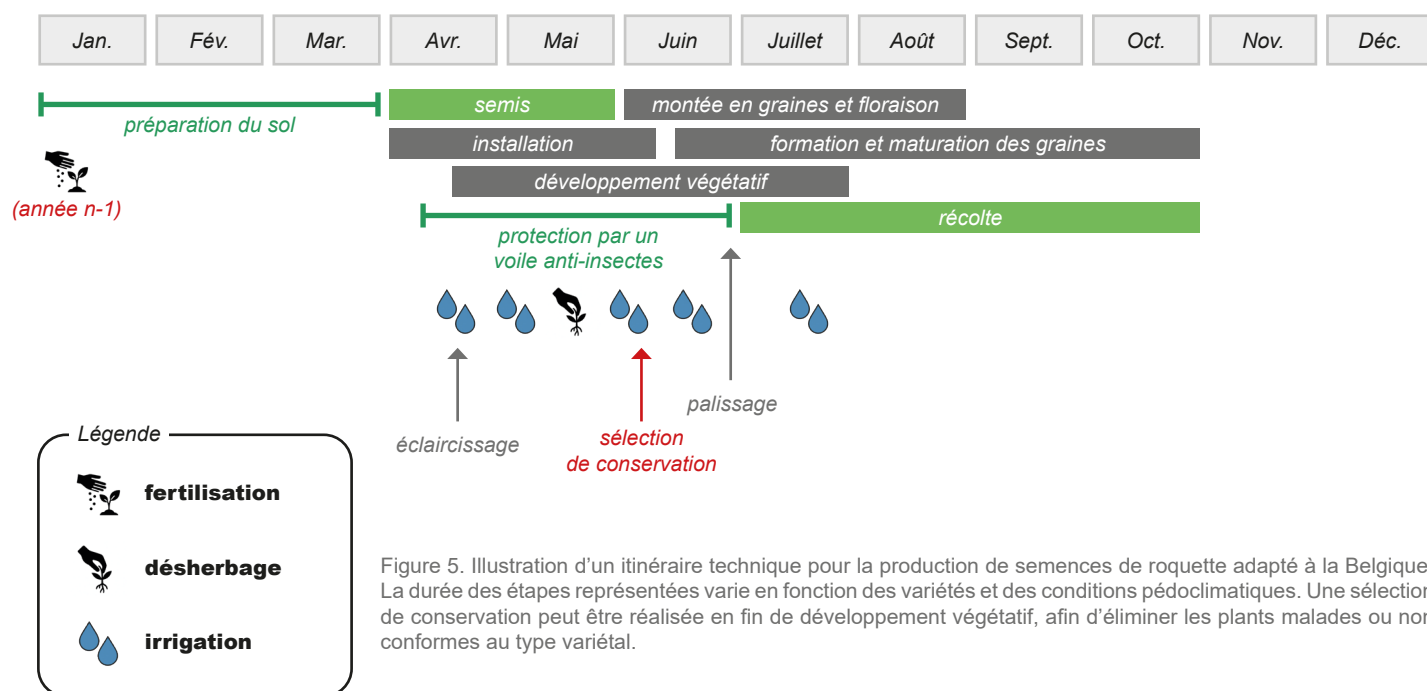
CETTE SECTION EST CONSACRÉE À LA CULTURE DES PORTE-GRAINES EN VUE DE LA PRODUCTION DE SEMENCES DE ROQUETTE. ELLE DÉBUTE PAR LA PRÉSENTATION GÉNÉRALE D'UN ITINÉRAIRE TECHNIQUE* ADAPTÉ AU CLIMAT BELGE (SECTION 3.1), ET SE POURSUIT PAR LA DESCRIPTION DES ÉTAPES CLÉS DE LA CULTURE (SECTION 3.2). ENSUITE, LA SECTION 3.3 PROPOSE DES CONSEILS POUR LA CULTURE DES PORTE-GRAINES. POUR RAPPEL, L'ITINÉRAIRE TECHNIQUE ET LES RECOMMANDATIONS PRÉSENTÉS CONCERNENT DES PRODUCTIONS SUR DES SURFACES MOYENNES À GRANDES.

3.1 Itinéraire technique pour la production de semences

L'itinéraire technique pour la production de semences de roquette est presque identique à celui pour la production de feuilles. La principale différence réside dans la durée de culture, plus longue dans le cas de la production de semences, puisque la récolte intervient plus tardivement. **Un point crucial consiste à protéger les cultures contre les altises** (*Phyllotreta cruciferae*, *Phyllotetra nemorum*) au moyen de filets anti-insectes. Ces protections doivent toutefois être retirées au moment de la floraison afin de permettre la pollinisation.

La figure 5 présente un itinéraire technique pour la production de semences de roquette en Belgique. Les étapes de semis, d'entretien cultural, de sélection de conservation*, et de récolte sont détaillées dans la section 3.2.

Année N



3.2 Étapes de culture des porte-graines

3.2.1 Semis

QUAND SEMER ?

En Belgique, le semis peut être réalisé en avril, ou au début du mois de mai, en fonction des températures saisonnières. Selon l'Association Kokopelli (2025) des températures comprises entre 12 et 26 °C sont favorables à la germination. L. Minet (communication personnelle, 30 octobre 2025) recommande de semer le plus tôt possible afin de réduire le risque d'attaques d'altises et de mélégièthes. L'utilisation d'un voile de forçage*, de type p17, peut être envisagée afin de favoriser une levée plus rapide et homogène.

La plupart des sources consultées mentionnent un semis direct. Le recours à des plants est techniquement envisageable, mais il compromet la rentabilité de la production, déjà limitée en raison du faible prix des semences (L. Minet, communication personnelle, 30 octobre 2025). La profondeur de semis doit être comprise entre 0,5 et 1 cm (Association Kokopelli, 2025; Chéritel, 2020). Cette opération peut être réalisée à l'aide d'un semoir tracté ou d'un semoir manuel. Sur des sols légers, Caruso et al. (2018) recommandent un roulage après semis, pour favoriser un meilleur contact entre les graines et le sol. Arnaud (s. d.) conseille quant-à-lui d'arroser abondamment après le semis.

En termes de disposition, il est recommandé d'espacer les rangs de 20 à 30 cm (Arnaud, s. d.; Association Kokopelli, 2025; Boué, 2021; Caruso et al., 2018; Chéritel, 2020). Selon La ferme de Sainte Marthe (s. d.), l'objectif de peuplement* est de 30 à 50 pieds/m². Pour l'atteindre, il est conseillé de semer les graines tous les 3 à 4 cm, puis de procéder à un éclaircissage* afin de ne conserver qu'un pied tous les 10 à 15 cm (Boué, 2021; Caruso et al., 2018). Si l'éclaircissage n'est pas envisageable, il est possible de semer un peu moins dense.

COMMENT SEMER ET PLANTER POUR UNE PRODUCTION SUR GRANDE SURFACE ?

Pour les grandes surfaces, le semis doit être réalisé à l'aide d'un semoir tracté.

3.2.2 Entretien cultural

Tout d'abord, **un éclaircissage est conseillé peu de temps après le semis**, lorsque les jeunes plants ont quelques feuilles (voir section 3.2.1). **Ensuite, dès les premiers stades de développement de la roquette, il est important de surveiller l'apparition des altises** (*Phyllotreta cruciferae*, *Phyllotetra nemorum*), des petits coléoptères qui s'attaquent aux feuilles. Dès que leur présence est détectée, il est essentiel de protéger les plants à l'aide d'un voile anti-insectes (Association Kokopelli, 2025; Boué, 2021; Chéritel, 2020). Ces protections peuvent également être installées directement après le semis. Elles doivent être retirées au moment de la floraison afin de permettre la pollinisation par les insectes. Enfin, **à partir de la montée en graines*, un palissage* peut s'avérer nécessaire** pour prévenir la verse*.

Pour aller plus loin...

Concernant la protection envers les mélégièthes, il existe peu de solutions à ce jour. Selon L. Minet (communication personnelle, 30 octobre 2025), l'entreprise semencière Anthésis utiliserait un voile de type Howicover. Ce dernier présente des mailles suffisamment larges pour laisser passer les insectes. Néanmoins, il bouge au moindre souffle de vent, ce qui perturbe les mélégièthes et réduit leur présence. Le voile peut être installé au début de la montée en graines, mais doit être enlevé assez rapidement pour permettre la pollinisation.

3.2.3 Sélection de conservation

La sélection de conservation consiste à éliminer les plants non conformes à la description variétale, qui montent en graines de façon précoce, ainsi que ceux présentant des maladies et des attaques de ravageurs. Pour la roquette, cette étape peut être réalisée au cours du développement végétatif (Association Kokopelli, 2025), autour du mois de juin.

3.2.4 Récolte

QUAND RÉCOLTER ?

Selon Boué (2021) et l'Association Kokopelli (2025), **la récolte des semences intervient quand les tiges commencent à brunir et à se dessécher**. Selon Chéritel (2020), il faut que les siliques soient en partie secs. Boué (2021) conseille de surveiller l'ouverture des premiers siliques pour déclencher la récolte. En Belgique, la récolte a généralement lieu entre les mois de juillet et d'octobre.

Infos essentielles

La roquette porte-graines est très sujette à l'égrenage spontané*. Selon L. Minet (communication personnelle, 30 octobre 2025), il faut s'attendre à ne récolter qu'environ 50 % des semences produites. D'après J.-P. Bringiers (communication personnelle, 2017), l'égrenage est plus important chez la roquette sauvage que chez la roquette cultivée.

COMMENT RÉCOLTER SUR UNE SURFACE DE PRODUCTION MOYENNE ?

Si les conditions météorologiques sont favorables, la récolte des semences de roquette peut être effectuée à la moissonneuse-batteuse. Cette méthode évite d'avoir beaucoup de matière à déplacer, contrairement à l'option consistant à faucher les plants avant de les faire sécher. Pour limiter l'égrenage, J.-P. Bringiers (communication personnelle, 2017) conseille de récolter la nuit. Si le climat ne permet pas une récolte à la moissonneuse-batteuse ou en l'absence de cette machine, **la roquette porte-graines peut être fauchée* ou coupée, ramassée et mise à sécher**. Sur des surfaces de taille moyenne, le fauchage peut être réalisé à l'aide d'une faucheuse, bien que cette méthode comporte un important risque de pertes dues à l'égrenage. Une autre option consiste en une récolte manuelle, par découpe des pieds au sécateur (Association Kokopelli, 2025; Boué, 2021). **En Belgique, nous conseillons de ramasser immédiatement les porte-graines après le fauchage pour les mettre à sécher sous abri.** Si les conditions météorologiques sont favorables, le séchage peut également s'effectuer au champ. Il est alors conseillé de disposer les porte-graines sur un drap pour récupérer un maximum de semences. Pour les moyennes surfaces, le ramassage est généralement réalisé manuellement.

Pour aller plus loin...

Des faucheuses adaptées aux moyennes surfaces (notamment pour les cultures en planches) **existent en versions latérales ou frontales**. La société coopérative Cycle en Terre a, par exemple, expérimenté l'utilisation d'une faucheuse latérale. Le désavantage de cet équipement est qu'il complique la conception des plans culturaux. En effet, lors de la récolte, il est essentiel que la culture adjacente soit suffisamment basse pour permettre le passage du tracteur sans endommager les cultures.

Pour faciliter l'opération de récolte, il est également possible d'adapter des outils existants. Par exemple, au sein de l'entreprise semencière* Bingenheimer, un plateau triangulaire a été soudé à la faucheuse, permettant aux plantes de tomber directement dans un big bag. Cette adaptation permet de supprimer l'étape de ramassage manuel. Quant aux moissonneuses-batteuses de petite taille, elles sont souvent conçues pour des essais en station et sont très onéreuses. **Il est généralement préférable d'opter pour des machines agricoles anciennes, plus accessibles.**

L'Atelier Paysan (<https://www.latelierpaysan.org/>) propose une grande diversité d'outils, dont certains pour la production de semences en petites et moyennes surfaces. Il est également possible de suivre des formations à l'auto-construction.

Pour les grandes surfaces, la récolte doit être réalisée à la moissonneuse-batteuse. Alternativement, elle peut être effectuée à l'aide d'une faucheuse ou d'une faucheuse-andaineuse. Le ramassage des porte-graines nécessite alors une remorque autochargeuse.

3.2.5 Synthèse des étapes de culture

La figure 6, ci-dessous, présente une synthèse des principales étapes de la culture de la roquette porte-graines. Pour chacune d'entre elles, les méthodes et les outils recommandés sont précisés.



SEMIS	MOYENNES SURFACES	GRANDES SURFACES
PÉRIODE(S)	mars à avril	mars à avril
DENSITÉ	peuplement visé de 30 à 50 pieds/m ²	peuplement visé de 30 à 50 pieds/m ²
DISPOSITION	rangs espacés de 20 à 30 cm ; pieds espacés de 10 à 15 cm	rangs espacés de 20 à 30 cm ; pieds espacés de 10 à 15 cm
PROFONDEUR	0,5 à 1 cm	0,5 à 1 cm
MÉTHODE(S)	semis direct	semis direct
OUTIL(S)	semoir manuel ou semoir tracté	semoir tracté
CONSEILS DIVERS	roulage après semis ; bien arroser après le semis	roulage après semis ; bien arroser après le semis



ENTRETIEN	MOYENNES SURFACES	GRANDES SURFACES
CONSEILS DIVERS	éventuellement éclaircissage après la levée ; couverture avec un filet anti-insectes dès l'apparition d'altises ; éventuellement palissage	couverture avec un filet anti-insectes dès l'apparition d'altises



SÉLECTION DE CONSERVATION	MOYENNES SURFACES	GRANDES SURFACES
PÉRIODE(S)	pendant le développement végétatif, autour du mois de juin	pendant le développement végétatif, autour du mois de juin
CRITÈRES	maladies et ravages, conformité à la description de la variété, montée en graines précoce	maladies et ravages, conformité à la description de la variété, montée en graines précoce



RÉCOLTE	MOYENNES SURFACES	GRANDES SURFACES
PÉRIODE(S)	août à octobre	août à octobre
TAUX D'HUMIDITÉ	NA	NA
REPÈRES	les tiges brunissent et se dessèchent	les tiges brunissent et se dessèchent
MÉTHODE(S)	récolte + battage* ou fauchage + ramassage	récolte + battage* ou fauchage + ramassage
OUTIL(S)	récolte + battage : moissonneuse-batteuse fauchage + ramassage : faucheuse ou sécateur.	récolte + battage : moissonneuse-batteuse fauchage + ramassage : faucheuse ; remorque autochargeuse
CONSEILS DIVERS	attention à l'égrenage ; prévoir un espace de séchage sous abri	attention à l'égrenage ; prévoir un espace de séchage sous abri

Figure 6. Synthèse des recommandations pour le semis, l'entretien, la sélection de conservation et la récolte de la roquette porte-graines. Lorsque deux options sont possibles, la plus recommandée est en gras. Seuls les outils spécifiques à ces étapes sont mentionnés ; ceux liés à la préparation du sol, au désherbage et aux autres opérations communes au maraîchage ne sont pas détaillés.

3.3 Conseils de culture des porte-graines

Les détails techniques relatifs à la culture de la roquette destinée à la commercialisation des feuilles peuvent être trouvés dans plusieurs sources telles que l'article de Caruso et al. (2018), le blog de Terre Vivante (Chéritel, 2020), celui de l'Association Kokopelli (Association Kokopelli, 2025), ou encore celui de la Ferme de Sainte Marthe (La Ferme de Sainte Marthe, s. d.). Ces conseils techniques conviennent également pour la production de semences.

Parmi les recommandations essentielles, on peut retenir :

- **Rotation culturale*** : un délai de retour minimal de 3 ans est conseillé (La Ferme de Sainte Marthe, s. d.). Selon Caruso et al. (2018), les engrais verts sont des précédents favorables. En revanche, les auteur-e-s déconseillent les Solanaceae, les Cucurbitaceae, les haricots ou encore le céleri.
- **Préparation du sol** : la Ferme de Sainte Marthe (s. d.) recommande de décompacter le sol avant le semis. Caruso et al. (2018) conseillent de travailler le sol à 30 cm de profondeur.
- **Fertilisation** : Chéritel (2020) recommande d'apporter du compost l'année qui précède le semis. Selon Caruso et al. (2018), les besoins en fertilisation de la roquette sont plutôt modestes, et il est important d'éviter tout excès d'azote. Les besoins détaillés de la culture en différents éléments sont détaillés dans l'article.
- **Gestion des adventices*** : des désherbages mécaniques peuvent être effectués au cours de la culture. Arnaud (s. d.) et Caruso et al. (2018) recommandent des interventions régulières, surtout aux stades précoces du développement de la culture. La mise en place d'un paillage* peut également être envisagée afin de limiter le développement des adventices et de préserver l'humidité du sol (Caruso et al., 2018).
- **Irrigation** : il est important de maintenir le sol humide jusqu'à la levée (Chéritel, 2020). Par la suite, des arrosages fréquents mais modérés sont recommandés tout au long culture (Arnaud, s. d.; Association Kokopelli, 2025; La Ferme de Sainte Marthe, s. d.), à l'exception de la phase de maturation des graines*, durant laquelle l'irrigation doit être arrêtée. Selon Caruso et al. (2018), il convient également d'éviter les excès d'eau.
- **Ravageurs et maladies : les principaux problèmes sur la roquette porte-graines concernent les altises (*Phyllotreta cruciferae*, *Phyllotetra nemorum*) et les mélégièthes (*Meligethes aeneus*)** (Arnaud, s. d.; Association Kokopelli, 2025; B. Delpeuch, communication personnelle, 22 septembre 2025). Les altises s'attaquent aux feuilles tout au long du cycle de la culture : plus elles arrivent tôt, plus les dégâts sont importants. Une mesure de

protection efficace consiste à protéger les cultures à l'aide d'un voile anti-insectes ou d'un voile de forçage de type p17.

La gestion des méligèthes est plus complexe, car ils ciblent les fleurs au moment de la floraison, période durant laquelle le voile est retiré pour permettre la pollinisation. Une stratégie alternative consiste à utiliser des filets anti-insectes fixes, avec des ruches à l'intérieur. D'après Morel (2016), la présence des méligèthes peut être détectée par l'emploi de cuvettes jaunes, qui les attirent. Selon L. Minet (communication personnelle, 30 octobre 2025) et l'expérience de l'entreprise semencière Anthésis, l'utilisation d'un voile de type Howicover, qui bouge au moindre souffle de vent, perturbe les méligèthes et réduit leur présence (L. Minet, communication personnelle, 30 octobre 2025). Celui-ci voile peut être installé au début de la montée en graines, mais doit être enlevé assez rapidement pour permettre la pollinisation.

Enfin, certaines maladies cryptogamiques*, tels que le mildiou (*Phytophthora infestans*) et la pourriture grise (*Botrytis cinerea*) peuvent également toucher la roquette (La Ferme de Sainte Marthe, s. d.; L. Minet, communication personnelle, 30 octobre 2025). À noter que la plateforme numérique Ephytia, développée par l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement français (INRAE) (s. d.) constitue un outil précieux pour identifier les bioagresseurs de nombreuses plantes cultivées, mieux comprendre leur biologie et choisir des méthodes de protection adaptées.

Infos essentielles

Certains ravageurs et maladies peuvent être transmis par les semences. Il est donc important d'identifier tout ravage ou maladie visible sur les porte-graines, d'en discuter avec la société semencière acquéreuse du lot, et de prendre les mesures appropriées afin d'éviter la propagation chez les cultivateur·rice·s.

4. Opérations post-récolte

CETTE SECTION EST CONSACRÉE AUX OPÉRATIONS POST-RÉCOLTE À EFFECTUER SUR LES SEMENCES DE ROQUETTE. ELLE ABORDE LE SÉCHAGE (SECTION 4.1), LE BATTAGE* (SECTION 4.2), LE TRIAGE (SECTION 4.3) ET LA CONSERVATION DES SEMENCES (SECTION 4.4).

À noter. Les opérations post-récolte relèvent généralement de la responsabilité de l'entreprise semencière. Le ou la multiplicateur·rice n'est donc pas nécessairement tenu·e de les maîtriser ni de disposer du matériel nécessaire. Selon les termes du contrat, la récolte peut même être livrée non battue.

4.1 Séchage

Le séchage constitue une opération progressive qui débute avant la récolte. La figure 7 illustre la séquence des étapes de séchage de la roquette.



Figure 7. Séquence des étapes de séchage et autres opérations post-récolte. Les taux d'humidité se réfèrent aux graines.

En cas de récolte à la moissonneuse-batteuse (voir section 3.2.4), la roquette porte-graines est récoltée lorsque les semences ont presque atteint leur teneur finale en eau. Dans ce cas, aucune étape de séchage après la récolte n'est nécessaire. Un séchage des semences peut toutefois être réalisé après la récolte et avant le triage.

Lorsque la récolte s'effectue par fauchage (voir section 3.2.4), le séchage intervient après la coupe et avant le battage. Il est important d'éviter de mettre en place des tas trop hauts et de veiller à une bonne ventilation afin de prévenir tout échauffement. Le brassage régulier des porte-graines permet aussi d'homogénéiser leur séchage. En Belgique, il est fortement recommandé de prévoir un espace de séchage sous abri.

Aucune information concernant le taux d'humidité à atteindre n'a été trouvée ; toutefois, par analogie avec le radis ([voir le dossier sur la production de semences de radis](#)), on peut supposer qu'un taux d'environ 9 % est approprié.

Plus d'informations relatives au séchage des semences sont disponibles dans le [document sur la conservation des semences](#).

4.2 Battage

En cas de récolte à la moissonneuse-batteuse (voir section 3.2.4), le battage a lieu simultanément à la récolte. En cas de récolte par fauchage de porte-graines de roquette cultivés en grandes surfaces, aucune information n'a été trouvée concernant les méthodes de battage. Toutefois, on peut supposer que l'utilisation d'une batteuse stationnaire est adaptée.

Pour des productions à plus petite échelle, le battage peut être réalisé au fléau ou par roulage au tracteur (Boué, 2021).

4.3 Triage

Les stratégies de triage varient en fonction de multiples facteurs, dont les équipements disponibles, les préférences personnelles et les caractéristiques des lots de semences.

L'Association Kokopelli (2025) mentionne l'utilisation de techniques de ventilation pour le triage des semences de roquette. Toutefois, aucune donnée plus précise concernant ces méthodes n'a été trouvée. Néanmoins, par analogie avec le radis ([voir le dossier sur la production de semences de radis](#)), on peut supposer que le triage peut être réalisé à l'aide d'un nettoyeur-séparateur*.

Des informations plus détaillées au sujet du triage sont disponibles dans le [document consacré au triage des semences](#).

4.4 Conservation

Dans des conditions favorables, la durée théorique de conservation des semences de roquette est de 4 ans (tableau 2). Celle-ci peut varier en fonction de la qualité du lot. Plus d'informations sur les conditions de conservation sont disponibles dans le [document sur la conservation des semences](#). Le document de Klaedtke et al. (2023) consacré au stockage et au séchage des semences potagères biologiques dans des structures artisanales constitue également une ressource précieuse.

Tableau 2. Durée de conservation des semences de roquette selon plusieurs sources.

Durée de conservation des semences (années)	Source
4	(Chéritel, 2020)
4	(Boué, 2021)

5. Normes d'agr ation

CETTE SECTION PR SENTE LES NORMES D'AGR ATION* POUR LA COMMERCIALISATION DES SEMENCES DE ROQUETTE. ELLE MENTIONNE LE TAUX DE GERMINATION* (SECTION 5.1), LA PURET  SP CIFIQUE* (SECTION 5.2) ET LE POIDS DE MILLE GRAINS* (SECTION 5.3).

  noter. Il est important que le ou la multiplicateur-ric  puisse estimer la valeur de sa r colte. Les normes d'agr ation d terminent si un lot peut  tre accept    la vente, et conditionnent donc directement son revenu. Par exemple, un taux de germination insuffisant ou la pr sence de semences d'adventices peut entra ner le refus d'achat par la soci t  semenci re.

La m connaissance de ces crit res peut conduire   une mauvaise gestion de la culture ou   une incompr hension des d cisions prises par la soci t  semenci re. Il est donc crucial de conna tre   la fois les normes l gales et les exigences sp cifiques des soci t s semenci res, qui peuvent  tre plus strictes et sont pr cis es dans le contrat de production.

D'une part, comparer les normes officielles aux crit res du contrat permet d'engager une discussion sur leur pertinence et les risques associ s pour le ou la multiplicateur-ric . D'autre part, ma triser les m thodes de test de germination aide    valuer la qualit  d'un  ventuel surstock, en vue d'une commercialisation une ou plusieurs ann es apr s la r colte.

5.1 Taux de germination

Selon les r gles de l'ISTA (2017), le test de germination peut  tre r alis  sur une feuille de papier buvard ou entre deux feuilles de papier buvard. La temp rature doit  tre de 20  C. Un premier comptage peut  tre effectu  au bout de 4 jours, tandis que le dernier comptage se d roule maximum 7 jours apr s le lancement du test (ISTA, 2017). Il convient de noter que ces recommandations concernent la roquette cultiv e. La roquette sauvage n'est pas mentionn e dans le document de l'ISTA.

Le **taux de germination minimal pour les semences de roquette n'est pas fix  actuellement par la commission europ enne** (Directive 2002/55/CE concernant la commercialisation des semences de l gumes., 2002). La soci t  coop rative Cycle en Terre commercialisait des semences de roquette avec un taux de germination sup rieur   80 %.

5.2 Puret  sp cifique

Aucune information n'a  t  trouv e par rapport   des r glementations sur la puret  sp cifique des lots de semences de roquette commercialis s dans l'Union Europ enne.

5.3 Poids de mille grains

Le poids de mille grains (PMG) est une donn e importante, notamment pour estimer la quantit  de graines   semer. Il varie selon la vari t  et la qualit  du lot, et pr sente souvent une corr lation positive avec le rendement. Bien qu'aucune r glementation n'impose de PMG minimal pour la commercialisation, certaines soci t s semenci res peuvent l'exiger. Le tableau 3 r pertorie diff rents PMG mentionn s dans la litt rature.

Tableau 4. Poids de mille grains de semences de roquette selon diff rentes sources.

Poids de mille grains (g)	Nombre de graines par gramme	Source
0,2 (roquette sauvage)	5000	(La Ferme de Sainte Marthe, s. d.)
1,4 (roquette cultiv�e)	700	(Bou�, 2021)
2 (roquette cultiv�e)	500	(La Ferme de Sainte Marthe, s. d.)

6. Rendement

Le tableau 4, ci-dessous, récapitule les données de rendement en semences recensées.

Tableau 4. Rendements en semences de roquette selon différentes sources.

Pays ou région	Variété	Pratiques agricoles	Rendement	Unité	Source
Belgique	NA	Agriculture biologique ; moyennes surfaces	25 (rendement visé, déterminé en fonction des rendements précédemment obtenus)	g/m linéaire	(B. Delpeuch, communication personnelle, 22 septembre 2025)
Belgique	NA	Agriculture biologique ; moyennes surfaces	34,8 en 2014 ; 35,0 en 2018	g/m²	Société coopérative Cycle en Terre

7. Conclusion

La production de semences de roquette peut être envisagée en Belgique. Cependant, cette culture requiert le respect de plusieurs exigences, dont un isolement de 150 à 800 m minimum afin d'éviter l'hybridation entre variétés. Les principaux risques résident dans les attaques d'altises lors du développement végétatif, et de méligèthes pendant la floraison. Enfin, il convient de souligner que le prix de vente des semences de roquette est très bas, ce qui interroge la rentabilité économique de cette production.



8. Glossaire

Adventice : plante qui pousse de manière spontanée dans une culture, sans avoir été semée intentionnellement, et qui entre en concurrence avec les plantes cultivées.

Allogamie : type de reproduction sexuée chez les plantes dans lequel le pollen d'une fleur féconde le pistil d'un autre fleur de la même plante ou d'une plante différente.

Annuelle (plante annuelle) : plante dont le cycle de vie complet se déroule en une seule année ou saison de culture.

Battage : opération qui consiste à séparer les graines des autres parties de la plante.

Classification taxonomique : système scientifique qui organise les êtres vivants en groupes, selon leurs caractéristiques communes et leurs relations de parenté.

Composés bioactifs : molécules présentes dans les aliments qui exercent une action biologique sur l'organisme, au-delà des propriétés nutritionnelles classiques.

Développement végétatif : phase de croissance d'une plante durant laquelle elle produit ses organes non reproducteurs : principalement les feuilles, les tiges et les racines.

Diploïde : se dit d'un organisme dont les cellules possèdent deux copies de chromosomes homologues.

Drainage (sol drainant) : sol qui laisse facilement s'infiltrer et circuler l'eau, sans retenir l'humidité en excès.

Éclaircissage : opération qui consiste à supprimer une partie des plants lorsque ceux-ci sont trop nombreux, afin de laisser suffisamment d'espace aux restants pour se développer correctement.

Égrenage spontané : détachement naturel des graines lorsqu'elles arrivent à maturité, sans intervention humaine ou mécanique.

Entomophilie : mode de pollinisation assuré par les insectes.

Entreprise semencière : société spécialisée dans la production, la sélection et la commercialisation de semences.

Fauchage : opération qui consiste à couper des plantes (en général, de l'herbe, des plantes fourragères ou des céréales) à la faux ou à la faucheuse, presque à ras du sol.

Floraison : phase de développement reproductif où la plante produit des fleurs, au sein desquelles a lieu la fécondation de l'ovule par le pollen.

Germination : processus par lequel une graine commence à se développer, qui marque la transition de la graine dormante à une plantule active. Elle commence lorsque la graine absorbe de l'eau, ce qui active son métabolisme. La racine est généralement le premier organe à émerger, suivie de la tige et des cotylédons.

Hermaphrodisme : présence des organes reproducteurs mâles (étamines) et femelles (pistil) dans une même fleur.

Hybridation : fécondation (non désirable dans ce contexte) entre deux plants appartenant à des variétés différentes dans une phase de multiplication.

Isolement : espacement entre deux variétés qui assure l'absence d'hybridation.

Itinéraire technique : plan décrivant les étapes nécessaires pour produire une culture ou élever un animal.

Levée : moment où la plantule émerge au-dessus de la surface du sol. C'est le résultat visible de la germination.

Limbe : partie large et plate d'une feuille.

Maladie cryptogamique : maladie des plantes causée par des champignons.

Marge (d'une feuille) : bord périphérique du limbe.

Maturation des graines : phase finale du développement d'une graine, au cours de laquelle elle perd de l'eau, se durcit et devient viable.

Montée en graines : phase du cycle de vie d'une plante où elle arrête sa croissance végétative pour produire les organes reproducteurs et former des graines.

Multiplicateur-rice : agriculteur-rice spécialisé-e dans la production de semences ou de matériel reproductif végétatif.

Nettoyeur-séparateur : machine permettant de trier les semences selon leur taille, poids et forme.

Normes d'agrément : règles ou critères officiels qui définissent la qualité minimale que doit respecter un produit agricole, pour être certifié, commercialisé ou utilisé en agriculture.

Paillage : technique consistant à recouvrir le sol autour des plantes avec un matériau organique ou inorganique dans le but d'améliorer les conditions de culture. Il permet notamment de conserver l'humidité du sol et de réduire la croissance des adventices.

Palissage : technique culturale qui consiste à soutenir et guider la croissance des plantes à l'aide de tuteurs, de treillis ou de fils, afin qu'elles se développent de manière verticale ou structurée.

Peuplement : densité des plantes sur une parcelle cultivée.

Phénologie : étude du développement des plantes (germination, floraison, formation des fruits, etc.) et des animaux en relation avec les conditions environnementales

Phénotype : ensemble des caractéristiques observables d'un organisme.

Poids de mille grains : mesure utilisée pour caractériser la taille et la densité des semences. Il correspond au poids moyen de 1000 grains.

Pollinisation : processus par lequel le pollen, produit par l'organe mâle de la plante (l'étamine), est transféré vers l'organe femelle (le stigmate du pistil) afin de permettre la fécondation et la formation de graines ou de fruits.

Porte-graines : plante cultivée pour produire des semences.

Pureté spécifique : critère de qualité des semences qui indique la proportion de graines d'une même espèce dans un lot de semences.

Racème : type d'inflorescence en grappe, où les fleurs sont disposées le long d'un axe commun, selon un ordre précis : les fleurs les plus jeunes se trouvent à l'extrémité supérieure.

Rosette de feuilles : groupement de feuilles disposées en cercle ou en spirale autour de la base de la plante.

Rotation des cultures : technique agricole qui consiste à alterner différentes cultures sur une même parcelle au fil des années. Elle vise notamment à préserver la fertilité du sol, limiter les maladies et l'enherbement.

Sélection de conservation : méthode de sélection végétale dont l'objectif principal est de préserver les caractéristiques d'une variété existante. Elle consiste à supprimer les plants qui ne correspondent pas à la description de la variété.

Semences élite : dans le système formel de la sélection variétale, semences obtenues à partir de porte-graines élites. Ces plantes sont celles qui ont été choisies par le·la sélectionneur·euse pour créer ou maintenir une variété. La notion « élite » semble plutôt se rapporter au porte-graine. Ce terme n'est pas un terme officiel utilisé par l'administration. Il désigne le lot que le·la sélectionneur·euse ou le·la mainteneur·euse préserve pour la préservation de sa variété. Les semences de prébase et de base sont des « semences d'élite » dans le vocabulaire courant.

Silique : type de fruit sec déhiscent, allongé, étroit et composé de deux valves, caractéristique de la famille des Brassicaceae.

Taux de germination : indicateur de la qualité des semences, qui mesure la capacité d'un lot de graines à germer dans des conditions favorables.

Variété reproductible : variété de plante dont les caractéristiques restent stables d'une génération à l'autre lorsqu'elle est reproduite par semis.

Vivace (plante vivace) : plante qui vit plusieurs années, fleurit et produit des graines plusieurs fois au cours de sa vie sans mourir après la première reproduction.

Voile de forçage : tissu léger que l'on place sur les plantes pour protéger et accélérer leur croissance.



9. Bibliographie

Arnaud, J.-D. (s. d.). Roquette. *Société Nationale d'Horticulture de France*. Consulté 28 septembre 2025, à l'adresse <https://www.snhf.org/fiche-plante/roquette/>

Association Kokopelli. (2025). Réussir la culture de la Roquette. *Kokopelli semences*. https://kokopelli-semences.fr/fr/page/reussir-la-culture-de-la-roquette?utm_source=chatgpt.com

Bell, L., & Wagstaff, C. (2019). Rocket science : A review of phytochemical & health-related research in *Eruca* & *Diplotaxis* species. *Food Chemistry: X*, 1, 100002. <https://doi.org/10.1016/j.fochx.2018.100002>

Bingenheimer Saatgut AG. (2015). *Minimum distance between crosspollinating crops in Elite and Seed production* [Rapport technique].

Boué, C. (2021). Produire ses graines d'aromatiques. In *Produire ses graines BIO* (2^e éd., p. 197-216). Terre vivante.

Bringiers, J.-P. (2017). *Communication personnelle* [Communication personnelle].

Caruso, G., Parrella, G., Giorgini, M., & Nicoletti, R. (2018). Crop Systems, Quality and Protection of *Diplotaxis tenuifolia*. *Agriculture*, 8(4), 55. <https://doi.org/10.3390/agriculture8040055>

Chéritel, A. (2020). Culture de la roquette au potager bio. *Terre Vivante*. <https://www.terrevivante.org/contenu/culture-roquette-semis-entretien-recolte/>

Delpeuch, B. (2025, septembre 22). *Communication personnelle* [Communication personnelle].

Directive 2002/55/CE concernant la commercialisation des semences de légumes., Pub. L. No. 2002/55/CE (2002). <https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2002:193:0033:0059:FR:PDF>

Encyclopaedia Britannica. (s. d.). Arugula. Consulté 28 septembre 2025, à l'adresse <https://www.britannica.com/plant/arugula>

iNaturalist. (s. d.). *Eruca sativa*. iNaturalist. Consulté 28 septembre 2025, à l'adresse https://www.inaturalist.org/guide_taxa/338656

INRAE. (s. d.). *Ephytia*. Consulté 3 juin 2025, à l'adresse <http://ephytia.inra.fr/fr/Home/index>

ISTA. (2017). *Règles Internationales pour les Essais de Semences 2017*.

Johnny's selected seeds. (s. d.). Arugula—Key Growing Information. Consulté 28 septembre 2025, à l'adresse https://www.johnnyseeds.com/growers-library/vegetables/greens/arugula-key-growing-information.html?srsId=AfmBOors8B7xcqn0LEga5Ev6G045sKO2lzFv4cTH6J8IHEO549Lu8vGN&utm_source=chatgpt.com

Klaedtke, S., Gudinchet, M., & Groot, S. (2023). *Guide pratique pour le séchage et le stockage de semences potagères biologiques dans des structures artisanales ou fermière* (p. 40) [Guide technique]. Pojet Liveseeding. <https://orgprints.org/id/eprint/52128/>

La Ferme de Sainte Marthe. (s. d.). Réussir la culture de la roquette. La Ferme de Sainte Marthe. Consulté 28 septembre 2025, à l'adresse <https://www.fermedesaintemarthe.com/blogs/comment-reussir-la-culture-de/reussir-la-culture-de-la-roquette>

- Li, S., Wang, Y., Dong, S., Chen, Y., Cao, F., Chai, F., & Wang, X. (2009).** Biodiesel production from *Eruca Sativa* Gars vegetable oil and motor, emissions properties. *Renewable Energy*, 34(7), 1871-1876. <https://doi.org/10.1016/j.renene.2008.12.020>
- Mahr, S. (s. d.).** Arugula, *Eruca sativa*. *Wisconsin Horticulture*. Consulté 28 septembre 2025, à l'adresse <https://hort.extension.wisc.edu/articles/arugula/>
- Minet, L. (2025, octobre 30).** *Communication personnelle* [Communication personnelle].
- Morel, É. (2016).** *Radis porte-graines* (p. 16) [Guide pratique]. <https://www.fnams.fr/wp-content/uploads/2016/11/2016-GP-Radis-1.pdf>
- Nuijten, E., & Tiemens, M. (2014).** *Handleiding Zaadvermeerdering en Selectie—Algemene inleiding* (Rapport technique 2014-025 LbP; p. 45). Louis Bolt Institut.
- Pignone, D., & Martínez-Laborde, J. B. (2011).** Diplotaxis. In C. Kole (Éd.), *Wild Crop Relatives : Genomic and Breeding Resources : Oilseeds* (p. 137-147). Springer. https://doi.org/10.1007/978-3-642-14871-2_7
- Song, S., Lee, A. M. J., Ong, E. J. K., Tan, A. Y., Lim, Y. L., Neik, T. X., Law, S. C., Zu Tang, W., & Chew, F. T. (2025).** Genomic analyses of arugula (*Eruca sativa*) accessions reveal domestication history and breeding insights. *Horticulture Advances*, 3(1), 23. <https://doi.org/10.1007/s44281-025-00078-3>

